



Litige avec le propriétaire du réclamation de loyer

Par **titi59_old**, le **17/10/2007** à **23:33**

un propriétaire a t'il le droit de réclamer des arriérée de hausse de loyer cinq ans en arrière aux enfants d'une personne décéder en mai 2007 les enfants ont repris le logement avec un nouveaux bail en juin 2007 ce bail a une durée de troix ans